

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction interrégionale de la Mer  
Manche Est – mer du Nord

Le Havre, le 16 mai 2018

Service de Régulation des Activités et des Emplois Maritimes  
Unité Emploi et Formation Maritimes

Affaire suivie par : P. BONNAFOUS  
Tél. : 02.35.19.97.66  
Courriel : pascal.bonnafous@developpement-durable.fr

PROCES-VERBAL

EXAMEN DU CERTIFICAT RESTREINT D'OPERATEUR

Session 02 au 04 mai 2018 – LMA CHERBOURG

**REFERENCES :**

**Décret n° 2015-723 du 24/06/2015** relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonction à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines ;  
**Arrêté du 05/12/2013** relatif à l'organisation des examens, des concours et à l'obtention des titres et diplômes de formation professionnelle maritime ;  
**Arrêté du 12/08/2015** relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime ;  
**Arrêté du 08/02/2016** relatif à la délivrance du certificat restreint d'opérateur, du certificat général d'opérateur et du certificat de radio-électricien de 1ère classe du service mobile maritime et du service mobile maritime par satellite ;  
**Décision DIRMer-MEMNor 488 / 2018** en date du 16/03/2018

La commission chargée d'examiner les candidats à l'examen du Certificat Restreint d'Opérateur, s'est réunie en visio conférence le mercredi 16 mai 2018 à la Direction Interrégionale de la Mer Manche Est-mer du Nord au HAVRE et aux « Phares et Balises » de CHERBOURG pour arrêter la liste des candidats admis et, examiner si le déroulement de l'ensemble des modalités s'est effectué suivant les textes ci-dessus référencés.

La composition du jury ainsi que le prestataire de formation font l'objet de la décision référencée ci-dessus.

1 – Candidats ayant acquis la totalité des modules de la formation : **CRO-1** (Base CRO) – **CRO-2** (Anglais CRO)

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Numéro de marin</b>
CERNAY	Arnaud	20167342
HAMZA	Mahmoud	20096967

2 – Candidats ayant acquis le module de la formation : **CRO 1** (Base CRO)

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Numéro de marin</b>
NICOT	Steeve	19990478
VASEUX	Valentin	20115535

**Le Président du Jury**  
**M. Pascal BRANTONNE**



**Copie :**  
IGEM  
GM1  
Membres de la Commission  
LPM Cherbourg  
Collection des décisions